

Présentation

La problématique de l'accessibilité des handicapés dans les bâtiments s'est traduite par la parution, depuis les années 70, d'un certain nombre de textes réglementaires imposant aux différents intervenants à l'acte de construire des dispositions permettant une meilleure intégration des personnes à mobilité réduite dans les bâtiments. Pour les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre, intégrer cette nouvelle donne est un impératif absolu afin d'éviter toute non-conformité à la fin d'une opération de construction.

Durée : 3 Jours

Objectifs : Former les professionnels du bâtiment à la problématique de l'accessibilité des handicapés dans les bâtiments. Préciser les incidences de la nouvelle loi sur le handicap de 2005 et des décrets d'application d'août 2006.

Pré requis : Aucun

Public : Maîtres d'ouvrage R Maîtres d'oeuvre R Architectes R Bureaux d'études R Gestionnaires de patrimoine immobilier

Méthodologie : Analyse détaillée et commentée des différents textes réglementaires.

Analyse des conséquences sur les constructions de la nouvelle réglementation.

Etudes de cas sur des constructions diverses : analyse des non-conformités, étude des solutions de mise en conformité

Ce stage se terminera par un jeu de questions/réponses et une discussion permettant de synthétiser les acquis.

Programme

1er jour

Introduction et présentation du stage

Généralités sur la problématique de l'accessibilité des handicapés : Types d'handicaps, démarches administratives, évolution de la réglementation.

L'accessibilité des handicapés dans les différents types de bâtiments (ERP, Habitation et Code du Travail) :

- Textes réglementaires
- Accès aux bâtiments
- Logements
- Parties communes des immeubles d'habitation

2ème jour

L'accessibilité des handicapés dans les différents types de bâtiments (ERP, Habitation et Code du Travail) R Suite

- Parcs de stationnement
- Réglementation handicapés : Conséquences sur les travaux de réhabilitation
- Conséquences des décrets de 2006 sur les constructions neuves et existantes Rappels sur les notions réglementaires de l'accessibilité handicapés

L'Arrêté du 11 septembre 2007 relatif au contenu de la Notice Accessibilité à produire par le Maître d'Ouvrage et à joindre au Dossier de demande de PC

La Circulaire du 30 Novembre 2007 relative à l'accessibilité des ERP et des habitations

Le dernier Arrêté du 3 décembre 2007 (JO du 21 février 2008) relatif aux 3

Attestations de conformité à produire en fin de travaux

Les problèmes relatifs à la sécurité Incendie dans les ERP (article GN8)
Des réponses techniques aux problèmes posés par la réglementation
Rédaction de notices handicapées
Diagnostic accessibilité handicapés
Etudes de cas : 1 ERP (tribunal), 1 immeuble de bureaux, 1 immeuble d'habitation (immeuble R+3+sous-sol)
Questions/Réponses et discussions

3ème jour

Spécialisation diagnostiqueurs

- Diagnostic access ; comment trouver les clients
- Diagnostic sur site selon la ville (1/2 journée)
- Manipulation matériel
- Bien préparer son rendu de diagnostic
- Outils informatique
- Débat et échanges autour du diagnostic réalise

